

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**A propos de l'élection de M. Paul Doumer à la présidence du Sénat quel besoin éprouvons-nous de nous rappeler des choses qui se passaient en des temps très anciens ? — Pourquoi la France s'intéresse à la crise allemande. Nous favoriserons les amis de la paix. — Il y a militarisme et militarisme. Les Etats-Unis préparent aux autres une morale qu'ils ne suivent pas.**

Ne méions pas des choses qui doivent rester très nettement séparées. En politique, il y a les hommes et il y a les opinions. Suivant ce qu'on y recherche, il faut s'intéresser à celles-ci et négliger celles-là, ou réciproquement. Si vous êtes amateur de curiosités psychologiques, attachez-vous à l'étude des personnes ; si c'est le mouvement social qui vous passionne, suivez l'évolution des idées dont la valeur est sans rapport avec le mérite de ceux qui les professent ou les combattent.

Voilà comment l'élection de M. Paul Doumer, à la Présidence du Sénat, a de quoi réjouir les démocrates puisque les circonstances qui l'ont entourée en font un succès de leurs opinions sans qu'il soit besoin de considérer le plus ou moins de rectitude avec laquelle les a servis celui qui en est aujourd'hui le bénéficiaire et le représentant à la deuxième place de l'Etat.

Trop de mémoire est parfois gênant. Il faut en politique une certaine indifférence à l'égard du passé. Quelle étrange manie pousse certains importuns à nous rappeler sur M. Paul Doumer des choses qui se passaient en des temps très anciens ! Laissons donc les historiens rapetasser pour l'avenir les petites histoires du passé et vivons dans le temps présent, qui se charge de nous donner assez de peines et assez de soucis pour que nous n'ayons pas le désir d'aller en chercher ailleurs !

D'ailleurs, n'est-il pas amusant de constater combien les partis et les hommes sont sévères ou indulgents pour les mêmes actes suivant qu'ils en souffrent ou qu'ils en profitent ? Ils n'ont pas une morale immuable et ne jugent pas le fait en soi. Ils l'appellent « bien » s'il leur est bon et « mal » s'il leur est mauvais. Le changement d'opinion est flétri par le camp qui perd et honoré par celui qui gagne. Et chacun lui donne un nom différent. L'homme qui vient à un parti est reçu par celui-ci comme un « converti » tandis qu'il est flétri du nom de « renégat » par le parti qu'il abandonne.

Soyons donc indulgent à ces petites misères et tenons tous les hommes pour sincères — même ceux qui ne sont pas de notre avis.

La crise allemande provoque presque autant de polémiques dans la presse française que dans celle d'outre-Rhin. Cela s'explique par ce fait que les rapports franco-allemands dépendent beaucoup de la solution qu'elle recevra. Il est nécessaire de donner à la camarilla nationaliste qui veut reprendre la direction du Reich un avertissement net et catégorique.

Certains journaux allemands ont feint de s'indigner de ce qu'ils appellent une « intrusion des Français dans leur politique intérieure ». Mais ce n'est pas vrai. Et leurs luttes de partis ne nous intéresseraient pas si elles ne devaient pas avoir, par un choc en retour inévitable, une conséquence indirecte sur nos affaires françaises.

En ces matières, il n'y a pas de cloison étanche entre la politique dite « intérieure » et celle extérieure. L'esprit qui dirige l'une inspire aussi l'autre et il ne peut pas nous être indifférent que ce soient des partisans de guerre ou des partisans de paix qui prennent le pouvoir.

Nous avons un intérêt national évident à réserver à la gauche allemande un traitement spécial. N'est-il pas clair que si nous accordions les mêmes faveurs à tous, nous découragerions chez nos voisins ceux qui veulent pratiquer sincèrement la politique de rapprochement et que nous

fournirions des arguments à la propagande nationaliste qui s'exerce contre nous ? C'est notre indifférence qui serait incompréhensible et, par un paradoxe inouï, c'est pour s'en faire une arme de combat politique que les nationalistes allemands réclament notre neutralité. Ils ne l'auront pas.

Rappelez-vous le grand grief invoqué contre la France par les Etats-Unis pour justifier la réclamation de leurs dettes. Notre pays était représenté là-bas comme impérialiste et on lui reprochait de ne pas procéder à une réduction suffisante de ses armements.

On nous accusait d'être militaristes, parce que nous avons des soldats, mais l'Amérique et l'Angleterre s'accordaient le droit d'avoir des marins. Nos canons sont tenus pour séducteurs parce qu'ils vont sur terre, mais ceux de Washington sont licites et honorables parce qu'ils vont sur l'eau. Et quand nous insistons pour que la limitation des armements soit générale et simultanée, on nous répond que les armées de terre, seules, sont dangereuses.

Quant à l'impérialisme, M. Coolidge qui a beaucoup et très justement prêché contre ce péché scandaleux ne semble pas avoir réussi à se convaincre lui-même.

Sinon agirait-il au Nicaragua comme nous le voyons faire ? L'esprit de despotisme manifesté par le cabinet de Washington a effrayé les populations du Nouveau Monde au point qu'elles en sont à vouloir se liquer contre les ambitions de leur redoutable « protecteur ».

Sans doute, on déclare que le Nicaragua est un « foyer d'intrigues bolchevistes » et que les troupes fédérales n'ont pour mission que de soutenir « les hommes d'ordre ». Mais depuis quand les Etats-Unis sont-ils chargés de « maintenir l'ordre » dans les pays étrangers ? Et au nom de quoi empêchera-t-on les Etats bolchevistes d'intervenir les armes à la main dans les pays conservateurs sous prétexte que l'ordre qui y règne est préjudiciable à leurs intérêts ?

Avec des théories comme celles des Etats-Unis on peut justifier toutes les rapines et toutes les invasions. Et, pour légitimer ses cambriolages, peut-il suffire au voleur de s'habiller en gendarme ?

C'est égal ! Si M. Coolidge, qui connaît si bien la Bible et qui la pratique si mal, s'avise encore de prêcher sur l'impérialisme français on pourra le prier de retirer le passage où il est recommandé de ne pas reprocher à son voisin la paille qu'il a dans l'œil quand on loge soi-même une poutre dans le sien.

Emile LAPORTE.

## UN DÉBUTANT

Du Soir :  
 Il y a plus fort que Carpentier. Il y a Rème.

Qu'était ce Rème ? Un simple escroc, un peu cambrioleur, mais fameux par de multiples évasions qui ne sont pas à la gloire de notre administration pénitentiaire. Au cours de son dernier procès, il s'est révélé joyeux drille, doué d'une irrésistible faconde et ayant toujours le mot pour rire. Du coup, sa popularité a pris des proportions exagérées.

Et la question se pose. Que va faire Rème si, comme le veut son défenseur Torrès, on lui accorde une remise de peine ? Recommencer à soulever de l'argent de la poche du voisin ? Faut-il poursuivre la série de ses exploits romanesques et matérialiser ce personnage imaginaire autant que sympathique d'Arsène Lupin ? Allons donc ! On ne creuse pas toujours dans le même sillon. Rème va faire mieux. Rème veut devenir écrivain et composer ses mémoires. Rème veut devenir artiste et se produire sur les planches. Rème veut devenir un us du ciné et resplendir sur l'écran.

Rien ne s'oppose, d'ailleurs, à cet avatar. On a fait un artiste d'un boxeur, en quelques mois. On peut transformer un voleur, dont la destinee n'est point discutée, en vedette de music-hall.

Pour devenir célèbre sur les planches ou sur l'écran, il faut commencer par conquérir une célébrité quelconque, par n'importe quel moyen. On s'arrange à concevoir avec son cordon ou violer une douzaine de donataires. Après, ça va tout seul.

On jouait, avant guerre, une pièce d'Urban Gohier et de Jean Drault, dans laquelle on voyait un pauvre bourgeois accusé d'un meurtre immonde. Les reporters se précipitaient chez sa mai-

## Informations

### Le prochain débat sur la politique extérieure

M. Franklin-Bouillon, président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, a confirmé samedi, dans les couloirs, l'information que nous avons donnée il y a deux jours concernant l'audition de M. Briand par la dite commission, mercredi prochain.

M. Franklin-Bouillon a ajouté que M. Briand lui avait annoncé son intention de demander qu'un débat sur la politique extérieure de la France soit prochainement institué à la Chambre, peut-être même avant celui annoncé devant le Sénat.

### Election sénatoriale

Voici les résultats de l'élection sénatoriale qui a eu lieu dimanche 16 janvier dans l'Indre :

Votants : 99. Ont obtenu : MM. Paul Bluyesen, sénateur sortant, républicain de gauche, 50 voix (élu) ; docteur Le Moignic, 49 voix.

### Le prêt argentin

Le gouvernement argentin a décidé de prolonger d'un an le prêt consenti à la France.

### La crise allemande

Le président d'Empire a reçu M. Marx, et il lui a confié la mission d'éclaircir la situation parlementaire et d'étudier les possibilités de constituer un nouveau ministère sur les bases des décisions prises vendredi par le centre et par la voie des négociations avec les partis intéressés du Reichstag.

On déclare qu'aucune ligne n'a été fixée à M. Marx. Il sera libre de rechercher toutes les solutions qui lui paraissent possibles.

### Le désarmement de l'Allemagne

Dans l'entourage de la commission de contrôle interalliée, on déclarait que, sauf événement imprévu, l'accord entre les alliés et le gouvernement allemand dans la question du matériel de guerre sera sans doute un fait accompli avant le 31 janvier.

### Un complot en Pologne

Il a été procédé samedi à l'arrestation d'éléments communistes dans plusieurs palatinats.

Un communiqué officiel publié à ce sujet dit que ces arrestations sont le résultat de la découverte d'une action ayant pour but de nuire à l'Etat.

Le communiqué constate, d'autre part, que les moyens destinés à couvrir les frais de l'action ci-dessus ont été trouvés en dehors des frontières de la Pologne. Parmi les personnes arrêtées figurent trois députés à la Diète.

### L'hymne du « Duce »

Sur l'initiative de Mme Raffaella Rocco, on a ouvert à Milan un concours pour un hymne en l'honneur de M. Mussolini.

Cet hymne, dit le règlement du concours, devra être une manifestation d'affection, de dévouement et d'admiration. Les musiques italiennes doivent avoir un hymne qui exalte la personnalité du chef du gouvernement.

### Au Mexique

On annonce que les troupes fédérales ont battu une bande de rebelles dans le sud du Mexique.

On n'aurait pas le moderne gouvernement turc de suivre les chemins battus et de s'en tenir à la routine. Les hommes d'Angora viennent d'inventer un tour de vis à la presse à contributions, qui était encore inédit.

En effet, toujours à la recherche de moyens nouveaux pour augmenter le revenu national, les grands argentiers de Khemal Pacha étudient actuellement un projet d'impôt sur les personnes jouissant d'une santé parfaite. D'après ce projet, tout adulte visiblement sain et ne souffrant d'aucune maladie, sera frappé d'une super-taxe de 20 0/0. Les sommes ainsi perçues seraient consacrées à l'entretien ou à la guérison des infirmes ou des malades.

Voilà qui n'est pas banal. Mais sera-ce bien pratique, à l'usage ? La santé est un capital, c'est entendu ! mais un capital qui peut être le seul de ceux qui le possèdent. Les travailleurs pauvres en sont plus abondamment pourvus, à l'ordinaire, que les riches oisifs, et les débauchés, généralement, se portent mieux que les banquiers.

à Elsau (Etat de Jalisco). Neuf insurgés ont été tués et il y a de nombreux blessés.

D'autre part, le général Escobar déclare avoir rencontré trois cents rebelles à San-Bartola, dans l'Etat de Coahuila.

Ces derniers, qui portent des bandières avec l'inscription « Pour Dieu et pour la patrie ! », sont commandés par des chefs catholiques. On s'attend à un engagement d'un moment à l'autre.

### Repressions impitoyables

Troize insurgés, dont un catholique notoire, ont été tués dans les régions de Chahuetepec et de Huachichil.

Les rebelles déploient actuellement une grande activité dans les Etats de Jalisco et Durango.

Les troupes fédérales ont reçu l'ordre de passer par les armes tous ceux qu'ils feront prisonniers.

### Au Nicaragua

La légation du Nicaragua a rendu publique une nouvelle offre de paix faite par le président Diaz aux libéraux nicaraguayens. La caractéristique principale de cette offre est une proposition tendant à faire en 1928 des élections présidentielles sous le contrôle des Etats-Unis. Jusque-là, le président Diaz restera en fonctions, tout en accordant aux libéraux un certain nombre de postes dans l'administration et dans la justice.

### En Chine

Le maréchal Sun Chuan Fang, gouverneur de Shanghai, s'est emparé de la ville de Ning-Po, port de la province du Tché-Kiang. Désormais, cette province tout entière est aux mains des nordistes, et cette victoire rend la prise de Shanghai, escomptée par les sudistes, de plus en plus problématique.

## EN PEU DE MOTS...

Pour la première fois, dans l'histoire, le son vient d'être transmis par des rayons invisibles. C'est le docteur Donald Stockburger, professeur de physique à l'Institut de technologie des Massachusetts, qui vient de réussir cette expérience.

Le général Dawes a remis le montant du prix Nobel qui lui avait été décerné, à l'Ecole des relations internationales Walter Hines qui fait partie de l'Université Hopkins (Etats-Unis).

Cent vingt cinq conversations ont été échangées entre New-York et l'Angleterre pendant la semaine inaugurale du nouveau service.

Un nouveau casque, qui est en tissu feutré, vient d'être mis à l'essai au 46<sup>e</sup> d'infanterie et au 21<sup>e</sup> d'infanterie coloniale. Deux cents militaires porteront ce casque jusqu'au 30 septembre 1927, date à laquelle une décision interviendra.

Les puritains d'Amérique ont pris l'initiative d'une campagne tendant à interdire la production de films où paraît Charlot.

## NOS ÉCHOS

### La prime à la maladie...

On n'aurait pas le moderne gouvernement turc de suivre les chemins battus et de s'en tenir à la routine. Les hommes d'Angora viennent d'inventer un tour de vis à la presse à contributions, qui était encore inédit.

En effet, toujours à la recherche de moyens nouveaux pour augmenter le revenu national, les grands argentiers de Khemal Pacha étudient actuellement un projet d'impôt sur les personnes jouissant d'une santé parfaite. D'après ce projet, tout adulte visiblement sain et ne souffrant d'aucune maladie, sera frappé d'une super-taxe de 20 0/0. Les sommes ainsi perçues seraient consacrées à l'entretien ou à la guérison des infirmes ou des malades.

Voilà qui n'est pas banal. Mais sera-ce bien pratique, à l'usage ? La santé est un capital, c'est entendu ! mais un capital qui peut être le seul de ceux qui le possèdent. Les travailleurs pauvres en sont plus abondamment pourvus, à l'ordinaire, que les riches oisifs, et les débauchés, généralement, se portent mieux que les banquiers.

L'impôt a donc quelques chances de n'atteindre, la plupart du temps, que des impossibles bien empêchés pour le payer. Et quant à ceux qui pourraient l'acquitter, leur fortune leur permettrait bien de se procurer quelques certificats médi-

## AVANT QU'ON N'Y PENSE PLUS SOUVENIRS et ANECDOTES

Avant qu'il ne retombe dans un oubli définitif, on parle encore un peu (à propos de son cinquantième) d'Henri Monnier, le créateur de Joseph Prudhomme. Durant sa vie, il était célèbre comme mystificateur. Notre confrère Léon Treich, dans le Progrès Civique, rappelle quelques anecdotes amusantes :

Il se plaisait à visiter les appartements les plus somptueux (en cet heureux temps, il y avait encore des appartements à louer) se faisait accompagner par le concierge à qui il demandait renseignements sur renseignements. Et enfin :  
 — Et combien ?  
 — Monsieur, cet appartement est de 5.000 francs.  
 — Parfait, faisait Monnier, parfait ! Le prix me convient. Seulement, pour une somme pareille, j'exige que le concierge soit décoré.

Il passait un jour rue de la Roquette, la rue (alors) des marchandes d'immortelles. L'une des braves femmes voyant ce flâneur l'agrippe et se met à lui faire l'article de la façon la plus pressante :

— Une jolie couronne, monsieur ! quelle inscription voulez-vous ? A ma femme ! à ma sœur ! à ma cousine par alliance ! Choisissez, monsieur !  
 Henry Monnier regarde sans répondre.  
 — Est-ce une belle couronne en perles que vous voulez ? En voici une de 6 francs que je vous laisserai à 3 francs, passez-les vite.  
 — Non, répond enfin Henri Monnier, vous n'avez pas, je vois, ce que je cherchais.

La marchande bouleverse ses montres, ouvre des caisses, amoncelle devant son client de nouvelles couronnes. Peine perdue ! Henri Monnier regarde tout et n'achète rien.  
 — Mais enfin, dit la marchande un peu vexée, dites au moins la couronne que vous voulez.  
 — La couronne de France ! madame, répond Henri Monnier en se retirant avec dignité.

Il passait les mois d'été à Elrelet. Un matin, se promenant sur la plage, il aperçoit un couple récemment évadé de la rue Saint-Denis.

Le monsieur, ventre en avant, s'appuyait sur sa canne ; ses lunettes s'appuyaient sur son nez, et son nez s'appuyait sur son menton. La dame, le cou de travers, se carrait dans une robe à ramages — couleur peut-être d'orange. Tous deux contemplaient l'Océan.  
 — Une telle quantité d'eau, disait le mari, finit par friser le ridicule...  
 — Sans doute, grommela la dame ; mais cela n'explique pas ce mouvement continu, les vagues... la marée...  
 Monnier jugea à propos d'intervenir et, avec l'organe de Joseph Prudhomme :  
 — Ce mouvement, madame, est produit par les poissons. Ces bêtes-là remuent beaucoup et produisent les vagues au moyen de leurs queues.

En outre, deux fois par jour, ils se retirent au large, afin d'aller se faire pêcher, et, comme ils ne pourraient rester à l'air sans périr, la mer les suit !...  
 Une autre fois, boulevard Montmartre, il s'arrête à la porte d'un photographe ; il vient de lire une annonce : « Photographies après décès. » Il monte, prend une mine furtive, et demande au photographe s'il peut le suivre pour faire le portrait d'un de ses parents qui est mort.  
 — Je suis à vos ordres, répond l'artiste.  
 Chargé de son appareil, il descend avec Henry Monnier, et, chemin faisant, après quelques mots de condoléance bien sentis :  
 — Le défunt, monsieur, lui dit-il, était votre proche parent, sans doute ?  
 — Très proche parent, c'était mon grand-père.  
 — Il devait être fort âgé ?  
 — Point du tout, il est mort à l'âge de trente-six ans.  
 — Hein ?  
 — Trente-six ans, oui, monsieur, à la prise de la Bastille !

Il entre dans un salon déjà plein de visiteurs ; tous les fauteuils sont occupés.  
 — Avez-vous de quoi vous asseoir ? lui demande la maîtresse de maison.  
 Et lui, regardant à droite, à gauche :  
 — J'ai bien de quoi m'asseoir, mais je ne suis pas au lieu.

De Monnier encore, ce mot au facteur qui lui demandait des étrennes en lui apportant le calendrier de la nouvelle année :  
 — Tenez, Voici, Mais, vous savez, je n'ai pas été content du tout de votre calendrier de l'an dernier ?  
 — ?  
 — Oui. Il contenait trop d'échéances.

Mais où il donnait toute sa mesure, c'est quand il racontait ce qu'il appelait une « histoire nature » : ces histoires trouvées dans la rue, dans les lieux publics, dans les théâtres, dont il tirait toutes ses ses anecdotes. Ne retonons qu'une seule anecdote :  
 Le mari et la femme, deux de ces bons bourgeois pantoufflards qu'on aime à voir, arrivent au théâtre, un bon quart d'heure avant le lever du rideau. Madame se place et regarde la salle : il y a déjà quelques personnes. Alors, grommant monsieur :  
 — C'est insupportable ! tu n'es jamais pressé, toi, toujours quelque chose à faire à la dernière minute !  
 — Mais, bonhomme...  
 — Il n'y a pas de bonhomme. Une autre fois, je partirai sans toi.  
 — Mais nous ne sommes pas en retard !  
 — Nous ne sommes pas en retard, nous ne sommes pas en retard, possible ! mais si tu crois que c'est amusant d'arriver quand c'est presque commencé !

Léon TREICH.

sur le cabinet anglais une grosse victoire en obtenant l'indépendance des Dominions. Et son journal célèbre son triomphe par cette fantaisie macabre. Encadré de deuil, il publie cet Avis mortuaire :

« Nous annonçons la mort de l'Empire britannique, père du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Indes, profondément regretté par tous les fils et les filles de la Terre-Patrie. On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. »

Parions que ce numéro se paiera au poids de l'or dans quelques lustres !!!

### Bonne propagande.

Une bonne propagande, c'est celle à laquelle se livre Paris-Telegram.

Ce journal rédigé en anglais vient d'imprimer à 25.000 exemplaires, en supplément à son numéro ordinaire, la traduction de la Grande injustice de M. Octave Homberg ; et il l'envoie à des personnalités politiques, financières, industrielles, commerciales des Etats-Unis et de l'Angleterre, qui connaîtront ainsi l'opinion d'un grand Français sur les dettes interalliées.

Nous tenons à signaler cette excellente initiative.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## TROIS GRANDS PROJETS

Trois grands projets sont mis en chantier par le Gouvernement : trois grands projets, dont, à vrai dire, on parle depuis bien longtemps. Ce sont : 1° réforme électorale ; 2° lois militaires ; 3° assurances sociales.

Ces trois projets inscrits dans les derniers programmes électoraux sont étudiés par le Gouvernement, ce qui a permis au Président du Conseil de faire les déclarations suivantes :

**Réforme électorale :** Le ministre de l'Intérieur prépare un projet de réforme électorale qui sera soumis prochainement au conseil des ministres. Le Gouvernement, qui se rend compte de l'urgence de cette question en raison de l'approche des élections de 1928, en saisira la Chambre, et lui demandera de la discuter.

**Lois militaires :** La Chambre est en ce moment saisie de divers projets. L'un d'eux, qui prévoit l'organisation de la nation en temps de guerre, est prêt à être discuté. Le Gouvernement, considérant qu'il est la préface des autres projets de défense nationale, va en demander l'inscription à l'ordre du jour et s'emploiera à le faire voter le plus tôt possible.

Dès que les autres projets, qui sont à l'examen de la commission de l'Armée, auront été rapportés par elle, le Gouvernement s'efforcera de même de les faire inscrire à l'ordre du jour, pour en assurer le vote.

**Assurances sociales :** En ce moment, le rapporteur de la commission des finances du Sénat et celui de la commission spéciale sont en divergence sur un point. Dès que l'accord sera réalisé entre les deux commissions et le Gouvernement, qui n'a pas encore pu examiner toutes les répercussions financières, le Gouvernement demandera à la Haute Assemblée d'aborder l'examen du projet. Après le vote du Sénat, le Gouvernement invitera la Chambre à faire effort pour voter à son tour le projet dont le Gouvernement souhaite la mise en vigueur avant la fin de la législature.

Le Gouvernement se rend compte de l'importance et de l'urgence de ces trois projets, et il a la volonté de faire son possible pour les faire aboutir.

On voit que les déclarations faites par le Président du Conseil sont nettes : le Gouvernement a la volonté de faire aboutir ces 3 projets avant la fin de la législature.

Il ne faut pas se faire trop d'illusions : bien qu'il ne soit pas impossible de mettre en état et de voter ces 3 projets avant la fin de la législature, on doit, cependant, compter sur les aléas et incidents parlementaires qui provoquent les ajournements... des meilleurs projets.

Mais il est incontestable que le pays saluera avec satisfaction le jour où ces grandes réformes démocratiques seront appliquées.

Car elles ne sont pas réclamées depuis hier seulement ! Elles étaient inscrites dans les programmes électoraux d'avant-guerre, et elles ont reparu dans les programmes des derniers scrutins.

Parlera-t-on toujours de ces réformes et ne les réalisera-t-on jamais ? Il semble que cette fois, il n'en sera pas ainsi, puisqu'aussi bien le Président du Conseil en a fait la promesse formelle.

Il faut bien qu'un jour ou l'autre s'accomplisse, enfin, cette partie de l'œuvre démocratique. Et le plus tôt ne sera-t-il pas le mieux ? On l'attend bien depuis assez longtemps !

LOUIS BONNET.

## Votes de nos Députés

Sur la proposition de la conférence des Présidents tendant à ce que la Chambre réserve le vendredi de chaque semaine aux interpellations, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Bouat.

Contre : M. Calmon.

M. Malvy n'a pas pris part au vote. La Chambre a adopté par 361 voix contre 171.

## Débit de tabacs

Notre distingué compatriote M. Deioncie, Conseiller d'Etat, est nommé, pour l'année 1927, membre de la Commission chargée d'établir les listes des candidatures à des débits de tabac de 1<sup>re</sup> classe.

## Gendarmerie

M. Delmas, maréchal des logis chef à Vayrac vient d'être élevé à la 1<sup>re</sup> partie de la liste d'ancienneté de son grade, à compter du 10 janvier 1927.

M. Poussou, chef de brigade à St-Céré, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## P. T. T.

M. Mourrut, ancien inspecteur des P. T. T. à Cahors, directeur à Auch, est chargé de la direction régionale à Toulouse des fonctions de directeur des services postaux et financiers à Toulouse.

M. Donadille, ancien rédacteur des P. T. T. à Cahors, actuellement directeur à Guéret, est nommé à la direction régionale de Limoges comme chargé des fonctions d'ingénieur en chef.

## Médaille d'honneur

La médaille de bronze des P. T. T. est attribuée à M. Jean Robert, facteur des Postes à Vayrac, qui compte 33 ans et 7 mois de bons services. Nos félicitations.

## Le Chêne du Quercy

La Société « Le Chêne du Quercy » donnera une grande fête de nuit, avec les concours des Ménestrels de France, le samedi 5 février, à 20 h. 30, dans la salle des fêtes du Syndicat de l'Épicerie Française, 32, rue du Renard (métro Hôtel de Ville).

1<sup>re</sup> partie : Concert vocal et instrumental, Orchestre des Ménestrels de France (Chef M. Lacroix, 60 exécutants).

2<sup>e</sup> partie : Bal de nuit à grand orchestre, accordéon du Maître Thirézols.

Les amateurs de belle musique ne manqueront pas de se rendre à cette fête assurés qu'ils sont d'entendre un fort beau concert agréablement de la perspective d'un bal où les danses anciennes fraterniseront avec leurs cadettes, tout cela arrosé de la plus sympathique cordialité.

## Légion d'honneur

Au tableau des promotions de la Légion d'honneur nous relevons, avec un très sensible plaisir, le nom de M. Jean-Louis-Joseph Ganaiyre, Médecin Aide-Major de 1<sup>re</sup> classe au Gouvernement Militaire de Paris (27 ans de services, 5 campagnes, réserve). Ces quelques lignes n'expliquent pas la carrière de l'heureux récipiendaire.

Il me revient à la mémoire un fait qui fut peut-être unique. Après la retraite de Charlevoix, un soldat d'infanterie que je connus, fut déprimé à tel point de cette vie d'enfer, qu'il quitta son unité sans se rendre compte de ce qu'il faisait et, sans savoir comment et par où il était passé, il se retrouva, à plus de 700 kilomètres du front, chez ses beaux-parents et là, il fut recueilli le surlendemain par la gendarmerie, reconduit à son corps et, naturellement traduit en Conseil de guerre.

Le Président de ce Conseil, voulant être fixé sur l'état mental du prévenu chargea le Médecin-Major Ganaiyre de faire un rapport sur le degré de sa responsabilité. Le docteur Ganaiyre le questionna et l'étudia pendant de longues heures, puis il rédigea un rapport dont les termes, non seulement sauveront sa vie, mais rendirent à l'Armée un combattant qui se conduisit fort bien tout le reste de la guerre.

Le Médecin-Major Ganaiyre, bien que blessé, ne voulut pas être évacué, il continua à donner ses soins aux blessés et aux malades jusqu'au jour où la fièvre typhoïde le renvoya dans les hôpitaux de l'arrière après avoir failli l'enlever à l'affection des siens.

Nous sommes heureux d'adresser nos très sincères félicitations à l'heureux récipiendaire et prenons une grande part à la joie toute naturelle, de sa mère, de Mme Ganaiyre et de toute sa famille.

## Subvention au Syndicat de Larroque-des-Arcs

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante du Ministère de l'Agriculture :

Paris, le 8 Janvier 1927

Monsieur le Ministre,

Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par le syndicat intercommunal de Larroque-des-Arcs, en vue de l'exécution d'un projet d'établissement de réseau rural de distribution électrique.

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé de transformer en décision la décision de principe du 22 octobre 1926 en allouant au syndicat intéressé, une subvention principale et complémentaire par application de l'article 7 de l'arrêté ministériel du 5 Janvier 1924, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant aux 40/100 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 105.200 fr.

Veillez agréer, etc. Le ministre de l'Agriculture, Signé : illisible.

Miers-Alvignac est reconnue station hydrominérale

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante du Ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales :

Paris, le 11 Janvier 1927

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous annoncer que le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France a donné, dans sa séance d'hier, un avis favorable à la demande de reconnaissance de Miers-Alvignac comme station hydrominérale.

Cette première étape, et non la moins redoutable, étant franchie, je m'efforcerais d'accélérer le plus possible le rythme des autres consultations auxquelles la loi m'oblige de procéder.

Aussi j'ai le ferme espoir que la commune d'Alvignac pourra inaugurer la prochaine saison, avec son titre de station hydrominérale si longtemps attendu et si justement acquis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux et affectueux et dévoués.

Le Conseiller d'Etat, Directeur, Signé : illisible.

## Pupilles de la Nation

Election des Membres du Conseil d'Administration

Le dimanche 27 mars prochain auront lieu les élections au Conseil d'Administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation.

Les divers électeurs, Associations ou Sociétés, qui doivent prendre part à cette élection ont à remplir — dans un délai de vingt jours — certaines formalités pour le détail desquelles ils auront à consulter le texte de l'Arrêté Préfectoral qui est adressé à toutes les Mairies du département.

## Un Conseil Municipal démissionne

Le Conseil municipal de Belmont, à l'exception d'un de ses membres, a envoyé sa démission à M. le Préfet. La cause de cette démission tient au remplacement par la Préfecture d'un administrateur du bureau de bienfaisance.

## Service d'exploitation industrielle des tabacs

### Avis de Concours

Un concours pour le recrutement de Rédacteur des Manufactures de l'Etat et de Contrôleurs adjoints de la culture du tabac, aura lieu au commencement d'avril 1927.

Les jeunes gens qui désireraient y prendre part pourront se faire inscrire à la Direction des Tabacs de Cahors avant le 20 mars 1927, dernier délai.

Age exigé : 18 ans, au premier juin 1927 et 30 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1927.

Diplôme nécessaire : baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction des tabacs de Cahors, place des Carmes, N° 1, Maison Ferré.

## Recrutement des Agents et Sous-Agents militaires

Par circulaire du 7 janvier 1927, le Ministre de la Guerre invite les militaires de carrière récemment libérés ainsi que les employés civils susceptibles de devenir agents principaux, agents ou sous-agents de poser leur candidature aux emplois en question.

Avant d'établir leur demande les candidats qui désireraient obtenir des renseignements pourront s'adresser à l'Etat-Major du 1<sup>er</sup> Groupe de Subdivisions de Montauban, aux Commandants des bureaux de Recrutement, aux Commandants d'Armes et à la Gendarmerie.

## Transport des dépêches

Le Service de transport des dépêches de Cahors-gare à Cahors-bureau est actuellement remis en adjudication.

Tous renseignements utiles seront donnés aux intéressés par l'Administration des Postes.

## Pour les tuberculeux de guerre

Les Administrations des Pensions et des Finances acceptant la proposition de la F. N. E. P. C. viennent d'adresser à leurs services respectifs une circulaire précisant les conditions de paiement de la majoration de 2.000 francs de l'indemnité de 5.000 francs servie aux Tuberculeux à 100 0/0.

Cette majoration sera payée sur présentation du livret de 5.000 fr. par les agents comptables qui compléteront et ajouteront cette majoration suivant les prescriptions de la circulaire précitée.

Pour plus amples renseignements, les intéressés peuvent s'adresser à la Fédération Nationale des Blessés du Poulmon et des Chirurgicaux, 55, rue Bobillot, Paris, (XIII<sup>e</sup>).

## Mouvement des vins

Le mouvement des vins dans le Lot, pendant le mois de décembre 1926, a été le suivant :

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 7.650 hectolitres.

Quantités de vins soumise aux droits de circulation : 11.067 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.283 hectolitres.

## La baisse de la viande de boucherie

On a enregistré à la foire de Montlucan (Allier), où les animaux avaient été amenés nombreux, une baisse sur les prix des animaux de boucherie. Les bœufs gras se sont vendus 1 fr. 90 à 2 francs la livre ; les porcs gras, 3 fr. 90 à 4 francs.

000

## CAHORS

### Le 3<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> A L'ORDRE DE L'ARMÉE

C'est avec un vif plaisir que la population de Cahors a appris la belle récompense dont a été l'objet le 3<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> d'infanterie, qui, pour sa belle conduite en Syrie, a été cité à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la Croix de guerre.

Voici la citation :

« Arrivé à Damas à la fin de 1925, en pleine période de troubles, a pris, sous le commandement successif du commandant Blandin de Chalais du capitaine Méchin et du commandant Bouzou, une part très active aux opérations qui ont ramené l'ordre dans la ville.

« A très fortement organisé son secteur, en a assuré la défense par sa vigilance active et ses ripostes sévères aux tentatives des rebelles et, malgré les rigueurs du climat, a solidement tenu les postes de Douma, Mesmye, Kabab.

« A pris une part effective aux opérations dans la Ghouta du 19 au 22 juillet 1926.

« Discipliné et de tenue brillante, a fait tout son devoir. — Signé : Gamelin. »

Nous applaudissons vivement à ce bel hommage rendu à la vaillance des chefs et braves soldats du 3<sup>e</sup> bataillon qu'à leur retour à Cahors, la population accueillit avec une si chaleureuse sympathie.

## Obsèques

Dimanche, ont eu lieu les obsèques de M. Ausset, ingénieur des Travaux Publics. Une foule émue avait tenu à conduire au champ du repos notre regretté concitoyen, celui qui pendant plus de 40 années, dirigea la Compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors avec une maîtrise et un dévouement auxquels M. Tassart, au nom de la ville, a tenu à rendre un juste et émouvant hommage.

Parmi les nombreuses personnalités borbons-nous à signaler la présence de M. le Préfet du Lot. Le corbillard était chargé de couronnes et encadré par les pompiers de Cahors et les délégations des Compagnies de Figenc, Souillac et Libos.

Au cimetière, M. Roquetaniers, Ingénieur des Travaux Publics à Figearc, Président de la Société des Ponts et Chaussées, a retracé la belle carrière administrative de M. Ausset.

## Discours de M. Roquetaniers

MESDAMES, MESSIEURS, Au nom du Personnel des Ponts et Chaussées et du Service Vicinal du Département du Lot, j'ai le triste privilège de saluer aujourd'hui, une dernière fois, celui qui fut, pendant d'une longue existence, l'un de nos Camarades les plus distingués.

M. Ausset était né le 9 novembre 1842 à Ste-Aulaye. Il débuta dans l'Administration comme employé secondaire, et fut attaché en cette qualité, commis d'ordre au bureau de l'ingénieur en chef à Cahors.

Il venait d'être nommé Conducteur auxiliaire lorsque la guerre de 1870 éclata. « Je veux aller me battre », dit-il aussitôt à son ingénieur en chef, et il quitta l'Administration pour s'enrôler dans les engagés volontaires pour la durée de la guerre. Dès lors, commença pour lui une carrière particulièrement brillante. Lieutenant au 79<sup>e</sup> Régiment de marche il est quelques mois après, le 12 décembre 1870, promu Capitaine.

Officier de valeur, plein d'activité et d'entrain, il se fait remarquer par sa belle conduite, ses qualités de chef, sa bravoure, et trois fois il est cité à l'ordre, le 18 août, le 10 décembre 1870 à Aurigny, le 6 janvier 1871 à Gué-du-Loir, le 9 janvier 1871 à Gourdehanché.

Après les rigueurs d'une dure captivité en Allemagne, il conserve son grade de Capitaine dans la réserve et voit ses mérites de service militaire couronnés par l'insigne des braves : la Légion d'Honneur.

Rendu à l'Administration des Ponts et Chaussées on apprécie ses qualités professionnelles et il est appelé à occuper le poste de chef de bureau dans les services de l'ingénieur en chef du Lot. Dans ces nouvelles fonctions particulièrement délicates et lourdes, M. Ausset peut faire montre de ses aptitudes.

Ordonné et d'esprit méthodique, bien servi par une fidèle mémoire, il possédait à fond les nombreux règlements administratifs, dont l'enseignement sûr et précis, toujours une judicieuse application.

Pendant 30 années il demeura ainsi l'auxiliaire immédiat d'un chef de service et dans les multiples affaires qui lui furent confiées il fut toujours à hauteur de sa tâche. Homme d'ordre, et d'un tempérament énergique, d'un caractère entier et résolu, mais toujours modéré par le sentiment du devoir, ayant une foi profonde dans ses conceptions, il s'était fait un idéal et ne s'en était jamais départi.

C'est après cette vie bien remplie, qu'il prit sa retraite dans son beau pays du Lot, et où les honneurs et les témoignages de sympathie qu'il reçut, furent la lumière de ses dernières années.

Au nom du Personnel des Ponts et Chaussées et du Service Vicinal du Département du Lot, dont il était le doyen, j'adresse à notre regretté Camarade Ausset le suprême salut de la famille et de nos collègues et de nos condoléances les plus attristées.

Puis, M. Bessières, adjoint au maire, a ensuite adressé le dernier adieu des Loges maçonniques dans les termes suivants :

## Discours de M. Bessières

MESDAMES, MESSIEURS, J'ai le pénible devoir d'apporter ici, au nom des Loges de Cahors, l'adieu suprême de tous nos frères.

Notre frère Ausset s'en est allé, laissant après lui d'innombrables regrets et des enseignements féconds.

Maçon ardent, convaincu, actif, il fut pendant de longues années le vénérable de la loge, le Phare du Quercy, en des temps où l'atmosphère profane chargée de luttres, éteignait les flambeaux, n'était pas sans risques pour ceux qui avaient la difficile mission de présider sans relâche aux destinées de nos Groupements. Mais quand, au cœur, sont imprimés deux mots : Fraternité et Dévouement, est-il étonnant de voir notre frère Ausset courir où il y avait de la besogne, courant où il y avait une infortune à secourir.

Notre frère pensait que le dernier mot de la trilogie maçonnique devait avoir, aux yeux de tout homme de cœur, une signification agissante. A quoi bon, en effet, porter en soi de l'affection pour ses semblables, si toute cette affection n'est qu'un verbalisme de façade, si cette affection ne se traduit par de tels actes de bonté ? Il est des manifestations de la réputation. Notre frère savait être bon, pour ses frères comme pour les autres. Il se penchait sur la misère, et la soulageait ; il apportait dans ces d'années, mission, un peu de son cœur aux malheureux. Il ne disait pas : aimez-vous les uns les autres, secourez-vous ; mais bien : j'aime, je secours.

Puis, il cherchait comme nous tous à comprendre l'humaine existence, à découvrir la vérité, à essayer de faire de mieux. Pour cela il disciplinait sa pensée, disciplinait celle des autres, avec un tact particulier ; il voulait que fut respectée la pensée qui s'exprime tout entière. Il tendait toujours à devenir meilleur.

Mon cher vénérable, mon cher frère Ausset, adieu.

Vous avez achevé votre journalier et vous allez vous reposer dans ce cimetière qui semble faire un nouveau repart symbolique à ceux que l'histoire a consacrés.

Quant à nous, qui avons entendu dans nos temples célébrer vos vertus de maçon, nous essayerons de suivre vos exemples et de nous appuyer sur vous et autour de nous une bonne agissante, une fraternité sans effort.

Mademoiselle, nous partageons votre immense douleur, et, avec toute notre amitié dévouée, nous vous prions d'agréer nos plus vifs et sincères sentiments de condoléances.

Enfin, M. Tassart, au nom de la municipalité, a prononcé l'éloquent discours suivant :

## Discours de M. Tassart

MESDAMES, MESSIEURS,

M. Ausset dont nous pleurons la mort, a commandé, pendant quarante-trois ans, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors. Pendant cette longue et difficile avec un tel accompli cette tâche avec nous ferions preuve d'ingratitude si nous n'apportions pas sur sa tombe l'hommage de notre reconnaissance.

Malgré le poids déjà lourd de ses fonctions administratives, il n'hésita pas à accepter comme capitaine, en 1877, le commandement de cette compagnie à laquelle il devait tant s'attacher et qu'il devait servir jusqu'à sa dernière heure. Il était en effet de ceux que le labeur ne rebute pas et

qui pensent que chacun, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, doit accomplir son devoir social.

Ce devoir, chacun sait ici comment l'a rempli. Sa compétence, son habileté à conduire un sinistre, son courage dans le danger, qu'il affrontait toujours le premier, ont fait l'admiration de tous. Le grade de Commandant qui lui a été donné en 1906, la Croix de la Légion d'Honneur et la médaille d'or de sauvetage qui ont orné de bonne heure sa poitrine en étaient un éclatant témoignage.

A cause de ses qualités et des services éminents, qu'il rendait, tous les cadres de l'entourage d'estime et ses subordonnés avaient pour lui une véritable vénération faite de respectueuse sympathie et de profonde gratitude.

C'est qu'il n'était pas seulement pour eux un chef autorisé et qui imposait le respect. Il avait su dès la première heure être pour eux un chef paternel, un véritable ami, l'ami agissant et qui sait être utile.

Préchant par l'exemple, il leur avait appris que les hommes devaient s'entraider et se soutenir. Il leur avait enseigné les bienfaits de la solidarité et les avait amenés à créer entre eux une société de secours mutuels dont le succès a dépassé toutes les espérances, puis, malgré ses faibles moyens, elle est capable à cette heure de servir à ses quinze retraités une pension annuelle de 400 francs. Ce sont là des marques de sollicitude que le corps des pompiers de Cahors n'oubliera jamais.

En 1920, avancé en âge, M. Ausset dut résigner ses fonctions et se retirer à peu près complètement de la vie caducienne pour se livrer tout entier à l'affection et à la tendre sollicitude de sa fille.

Mais sans son isolement sa porte s'ouvrait bien souvent encore et s'est ouverte jusqu'à sa dernière heure pour les hommes de son ancienne compagnie et ceux qui la dirigeaient. Malgré sa retraite, il était resté leur chef, leur ami et leur conseil. Il était resté pour eux le Commandant Ausset, et il était heureux et fier lui-même de voir cette confiance et cette amitié qui se continuaient. Rien ne pouvait en effet l'honorer davantage que ces marques de sympathie qui honoraient au même titre tous ses anciens subordonnés.

C'est ainsi que la mort est venue le prendre doucement il y a quelques jours et l'enlever à l'affection des siens et de ses nombreux amis.

Commandant Ausset soyez loué pour l'œuvre que vous avez accomplie, pour la vie si utile que vous avez vécue et pour les services éminents que vous avez rendus à notre cité. Elle vous en est profondément reconnaissante, elle vous pleure et gardera toujours votre souvenir.

En son nom, je vous dis adieu et je prie Mlle Ausset et tous les vôtres d'accepter l'expression de nos regrets les plus attristés.

Une fois encore, nous prions Mlle Ausset et toute la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos condoléances les plus émuës.

## Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Christman, ancien lieutenant au 9<sup>e</sup> d'infanterie, décédé à Eysse (Lot-et-Garonne) où il commandait la compagnie du 9<sup>e</sup> chargée du service d'ordre de la colonie pénitentiaire.

M. Christman qui était un mutilé de guerre, était chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

## Mairie de Cahors

Un concours pour le recrutement d'un Agent de police aura lieu dans le courant du mois de février prochain.

Les demandes devront être parvenues à la Mairie le 31 janvier courant.

Pour tous renseignements utiles, les candidats devront s'adresser soit à M. le Secrétaire général de la Mairie, soit à M. le Commissaire de Police.

## GRAND CONCERT

Nous rappelons que la Société des Amis des Arts donnera le second concert de la saison vendredi prochain, 21 janvier, au Théâtre Municipal.

Le programme que nous avons publié dans notre dernier numéro, a été préparé avec un goût éclectique dont nous remercions les organisateurs. Nous y voyons quelques grands noms de la musique classique et romantique tels que Beethoven, Schumann, Schubert et Chopin. Auprès d'eux figurent certaines œuvres célèbres des plus éclatants représentants de la musique moderne où l'école française brille au premier rang avec Debussy et Ravel.

Ce programme offre une magnifique diversité et promet une soirée du plus rare attrait.

Il aura pour exécutants des artistes dignes de lui et capables d'en faire valoir les beautés : M. William Carville, premier violon-solo des Concerts Colonne et Mlle Lucette Descaux, prix d'excellence de piano en 1925.

Voilà donc de quoi attirer au Théâtre tous les amateurs de belle musique auxquels il faut rappeler qu'il est nécessaire d'arriver à l'heure car, pendant l'exécution des morceaux, les portes seront rigoureusement fermées.

## Hyménée

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Alice Albouy, la gracieuse fille de M. Albouy, le distingué ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Lot avec M. Etienne Desprats, de Parnac.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

## Société des Etudes du Lot

Séance du 20 décembre 1926

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ SOL

Sont présents : MM. le docteur Bergouin, Lesours, Palame, Loviot, chanoine Vigilié, abbé Sabrié, Garric, Labro, Moles, chanoine Foissac, Laubart, Gar, Peyssonnières, Guilhamon, Saint-Marty, abbé Sol, Billières, Verne, Bergon.

En ouvrant la séance, M. le Président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Sabrié, docteur ès lettres, membre nouvellement admis.

MM. de Lamberterie et le chanoine Vaissé, présents à une précédente séance, sont élus membres de la Société.

M. l'abbé Sol donne connaissance des lettres de remerciements de MM. Hérel, Gouzou et LeFranc récemment admis.

M. Guilhamon, déplaçant les publications signale dans le Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, une notice sur Bernard Teulière, imprimeur et

avocat à Montauban, qui de 1781 à 1789 prit part à l'opposition de la municipalité montalbanaise, au nouveau Conseil provincial créé par la royauté.

Il signale également un important travail sur les découvertes préhistoriques de Bruniquel.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau.

Sont élus présidents : MM.

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

## AU MEXIQUE

### Les troubles continuent

De Washington. — Tandis que dans les milieux gouvernementaux, on notait une période d'accalmie dans les incidents du Mexique et du Nicaragua, des dépêches reçues de la Nouvelle Orléans déclarent que la rébellion a éclaté dans 8 Etats mexicains contre le Président Calles. Les troupes fédérales ont pris la ville de Tepetitlan après un combat de 48 heures pendant lequel 67 rebelles et 12 soldats fédéraux ont été tués.

### La politique étrangère de l'Italie

De Sofia. — Les milieux diplomatiques suivent, avec attention, le développement de la politique étrangère de l'Italie qui tend à enserrer la Yougoslavie.

On s'inquiète, également, du résultat des négociations italo-hongroises et italo-roumaines qui vont avoir lieu à Rome.

La demande de rappel formulée par l'ambassadeur d'Italie à Tirana est considérée par les ambassadeurs comme une preuve de tension dans les relations italo-albanaises.

## LES CHANGES

Les changes à 11 heures étaient :  
Livre : 122 fr. 02.  
Dollar : 25 fr. 14.

## Pendant l'hiver

Dès la première atteinte de grippe, il est sage de faire usage de la Quintonine car non seulement c'est un tonique et un fortifiant, mais par le quinquina qu'elle contient, c'est un fébrifuge énergique. La Quintonine soulage les forces et aide la lutte contre les maladies. Son emploi est facile : le flacon de Quintonine se verse dans un litre de vin de table ; la préparation est instantanée. Son prix est modique : 4 fr. 50.  
Pharmacie Orliac, à Cahors.

## AVIS

Pour répondre aux besoins de leur bonne clientèle, MM. ARSÈNE DELCROS et BOULUÉ gendre informent le public qu'ils ont installé à leur magasin, rue Blanqui, 19, le téléphone n° 175 et recevront toute communication pour commandes et renseignements concernant les travaux de Peinture, Vitrerie, Papiers peints, encadrements et décors. Toute satisfaction sera donnée aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

## Inspecteur Départemental

est demandé par les Compagnies LE SOLEIL et L'AIGLE CAPITALISATION. Situation d'avenir offerte à fonctionnaire ou militaire retraité ou mutilé, actif, organisateur, ne craignant pas la sollicitation. Appointements, frais de déplacements et commissions. Adresser demandes à : CLAPIER, Inspecteur Général, 15, Boulevard Fleury (CLERMONT-FERRAND).

## UNE BONNE NOUVELLE !

La MAISON TARDIEU informe sa nombreuse clientèle qu'elle ouvre un magasin de fleurs, à l'instar des grands fleuristes de Paris.

Rue Président-Wilson  
(à l'ancien Magasin de la Femme Chic)  
à partir du Samedi 22 janvier prochain

## TRICOTEUSES

Rectilignes, Ciroulaires, toutes tailles, toutes époques, apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

**Prohibé.** — Les jeunes Adrien Pastiqué et René Foussac ayant trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme, se sont empressés de le remettre à la mairie, où quelques instants plus tard, la propriétaire, Mme Perrins, de Vayrac, a pu le retirer.

## Chronique Agricole

### Instructions sur les Reboisements

Pour encourager les boisements, et notamment la mise en valeur des terrains incultes, l'Administration des Eaux et Forêts, délivre gratuitement, à titre de subvention, aux propriétaires de ces terrains, les graines et plants nécessaires à leur boisement. Seuls, les terrains précédemment boisés, et dont les bois ont été exploités, ne peuvent faire l'objet d'une subvention en faveur de l'exploitant.

Les frais à payer, sont ceux du timbre de la demande (240) et ceux d'emballage et de port des graines et plants.

**Formalités à remplir pour obtenir une subvention.** — Adresser à l'inspecteur des Eaux et Forêts à Tulle, ou de préférence remettre au garde local, une demande de subvention sur formule spéciale dont sont pourvues en général les Mairies, le Service Forestier, et la Direction des Services Agricoles du Lot. Les demandes doivent être remplies en première page, timbrées à 2,40 et adressées, avant le premier décembre, pour les subventions à obtenir au printemps suivant, et le premier juin pour celles à obtenir à l'automne suivant.

**Les renseignements essentiels à donner sont :** La commune (section et numéro du plan cadastral si possible), la surface à boisier, et les plants ou graines à décrire, nature et quantité. Pour faciliter la formalité du timbre aux personnes éloignées d'un bureau d'enregistrement, on peut joindre à la demande, deux francs quarante centimes, en timbres poste à 0,30.

La décision allouant une subvention est notifiée à l'intéressé, qui fait connaître, en retournant l'extrait de décision, la date et le lieu où il désire recevoir sa subvention.

**Modes de boisement : Semis et Plantations.** — Le semis ne peut réussir que dans les terrains en friches, ou dans les bruyères rasées ou très courtes et sans mousse. Dans les bruyères hautes ou les terrains couverts d'ajoncs, la graine ne parvient pas au sol, et on est à peu près certain d'un insuccès ; l'Administration ne délivre pas de graines pour ces terrains, qui doivent être plantés, à moins que la bruyère ne soit détruite par le feu. Dans ce cas, il faut semer deux ans après, quand la bruyère commence à repousser. Partout ailleurs, il faut planter.

Dans tous terrains, la plantation donne presque toujours des résultats plus certains et permet d'employer des essences variées.

**Quantités à employer. Semis.** — Le prix de la graine de pin sylvestre, étant actuellement très élevé, il n'est délivré que 2 kilos de graine de cette essence, et 4 kilos de graine de pin maritime, à l'hectare. Cette essence est employée dans les terrains siliceux du Lot en vue de l'extraction de la résine.

**Plantation.** — 3.000 plants de pin sylvestre, Pin Noir d'Autriche, Laricio, Epicéa, soit les plants à 1 m. 80, 2.500 Douglas ou Mélèzes, soit les plants à 2 mètres.

**Essences à employer. Terrains siliceux.** — Toutes les essences réussissent, Pin sylvestre, Laricio, Mélèze, Epicéa, Douglas. Le pin sylvestre, qui est le moins exigeant, sera mis dans les sols les plus mauvais, les plus secs. L'Epicéa demande des terrains frais, le réservoir pour les fonds. Le Mélèze en mélange avec les pins, en bordure. Le pin Laricio, le Mélèze et le Douglas ont une végétation supérieure à celle du pin sylvestre, l'Epicéa également dans les terrains frais. Les mouillés, les marécages ne peuvent être boisés avant d'avoir été assainis.

**Terrains calcaires.** — Pin noir d'Autriche, Pin Laricio, si le sol n'est

A l'issue de la réunion, des félicitations chaleureuses ont été adressées au président, M. Dechezelle et votées par l'Assemblée pour son excellente gestion.

### Labastide-Murat

**Foire.** — Malgré une pluie fine qui n'a cessé de tomber durant la journée, notre foire de janvier a été importante. Voici les cours pratiqués.

Blé, de 120 à 125 fr.; avoine, de 40 à 42 fr.; pommes de terre, de 60 à 64 fr.; genièvre, 40 fr., le tout le sac de 80 litres; maïs, 75 fr., le quintal.

Bœufs de forte propriété et de travail, transactions assez nombreuses, avec tendance à la hausse sur les cours antérieurs et variant pour les gros attelages, de 5.500 à 5.800 fr.; et les moyens, de 4.800 à 5.600 fr.; bouillons dressés au joug, de 4.200 à 4.600 fr., le tout la paire.

Bras de troupeau avec deux agneaux de 240 à 260 fr.; bœufs, de 140 à 180 fr. la pièce; cochonnets de deux mois à deux mois et demi d'âge, de 120 à 160 fr. la pièce, selon grosseur et qualité. Marché animé avec cours soutenus.

**Jardinais :** Cours stationnaires. Les œufs valaient 9 fr. la douzaine.

### Dégagnac

**La grève des boulangers.** — La grève touche à sa fin, Jeudi, à 15 heures, a eu lieu à la Mairie, sous la présidence du sympathique sous-préfet de Gourdon, M. Planacassagne, une réunion, où nous étions présents, à laquelle assistaient, M. le maire, son adjoint et M. Montagne, président du Syndicat de la boulangerie de l'arrondissement et vice-président de la fédération départementale.

Grâce à l'insistance de M. le sous-préfet et à ses dispositions conciliantes de M. Montagne, un accord s'est établi sur les bases suivantes :

M. le Maire a accepté de rapporter son arrêté fixant le prix du pain à 10 centimes au-dessous de la taxe maxima, applicable à tout le département ; de leur côté, les boulangers ont aussi accepté de renoncer à la vente de toutes les catégories de pain non prévues par la taxe préfectorale.

### Thézac-Peyrilles

**Nomination.** — Nous apprenons avec plaisir que notre aimable compatriote M. Dubuc, employé à la Cie du chemin de fer Paris-Orléans en qualité de chef de Gare à Thiézac (Gantel) vient d'être nommé en avancement à la Gare de Maur.

M. Dubuc qui fut plusieurs années chef à notre Gare a laissé ainsi que son aimable et nombreuse famille leurs meilleurs souvenirs.

Nous sommes heureux dans cette circonstance de lui adresser nos plus sincères félicitations.

**Nécrologie.** — Nous recevons avec un regret la triste nouvelle qui annonce la mort de notre excellent compatriote M. Joseph Rey, employé des Postes, décédé le 12 janvier 1927 à Paris à l'âge de 49 ans après une longue et douloureuse maladie.

Un grand nombre de parents, amis et compatriotes ont accompagné le regretté défunct à la Gare Paris-Austerlitz, pour être dirigé sur Thézac son pays natal où la cérémonie et l'inhumation auront lieu.

Nos plus sincères condoléances.

### Vayrac

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Limes, le distingué Conseiller général de Vayrac, en la personne de sa mère, décédée dimanche.

Nous prions M. Limes et sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

**Incendie.** — Dimanche matin 16 janvier, un incendie a éclaté subitement, à cinq heures, dans une maison sise à Vorme, commune de Vayrac, appartenant à M. Bouzou, fermier à Vorme.

En quelques heures, la maison entière a été la proie des flammes ; tous les secours qui ont pu arriver à cette heure matinale, ont été incapables d'arrêter les progrès de l'incendie.

On ne s'explique pas la cause du sinistre, la maison étant inhabitée. Les pertes peuvent s'élever à 25.000 francs, et ne sont qu'en partie couvertes par une assurance.

M. Marty avait fait abattre des arbres dans sa vigne située à Regourd ; ces arbres ont disparu.

Ils ont permis à d'autres de se chauffer ; l'hiver est si rude ! Une enquête est ouverte par la police.

### Arrestation

M. le chanoine Bos, demeurant à Cahors, au Pensionnat Jeanne-d'Arc, à Cabessut, déclara, à la police, qu'il venait d'être victime d'un vol important.

On lui avait soustrait une somme de 8.600 francs en Bons de la Défense Nationale, 260 francs en billets de banque et 180 francs en pièces de 10 francs.

Tout cet argent était déposé dans son bureau.

Comme indication pour retrouver le voleur, il déclara soupçonner un jeune homme qui venait, de temps à autre, le voir chez lui.

Lundi matin, M. Marcezac, secrétaire de police, se mit à la recherche de ce jeune homme qu'il trouva au restaurant Laur, rue des Boulevards, et qu'il invita à se rendre, avec lui au bureau de police où, aussitôt arrivé il fut interrogé.

C'est un nommé Vergara Francisco, sujet espagnol, âgé de 21 ans, mutilé du poignet droit à la suite d'un accident du travail sur les chantiers de la ligne Cahors-Moissac.

C'était bien le voleur de M. le chanoine Bos.

Vergara fut trouvé porteur de l'argent volé, moins deux cents francs environ, qu'il avait dépensés la veille avec des amis, à Montauban.

Il a fait les aveux les plus complets. Il a été écroué à la prison, mardi matin.

### Foire du 15 janvier 1927

La foire du 15 Janvier a été très médiocre. Voici les cours qui ont été pratiqués :

Bœufs gras, 155 à 165 fr.; vaches grasses, 145 à 165 fr., le tout les 50 kilos; bœufs de travail, 4.000 à 6.000 fr.; vaches de travail, 3.000 à 4.800 fr.; bouillons, 2.000 à 2.600 fr., le tout la paire; porcelets, 100 à 200, pièce suivant la grosseur et la qualité; moutons gras, 3 fr. 60; agneaux, 2 fr., le tout le demi-kilo; brebis d'élevage, 200 à 250 fr. pièce, suivant la grosseur et la qualité.

Poulets, 9 fr. 80; canards et dindons, 3 fr. 60; oies et canards gras, 8 fr.; truffes, 18 fr., la livre demi-kilo; œufs, 11 fr. la douzaine. Pommes de terre 42 fr. les 50 kilos.

### Arrondissement de Cahors

#### Sauzet

**Etat civil.** — Il a été enregistré à l'état civil de la commune pendant l'année 1926, savoir :

Naissances : cinq ; Mariages : un ; Décès : treize et 1 transcription de décès.

#### St-Martin-Labouval

**Démographie.** — Pendant l'année 1926, il a été inscrit à l'état civil de Saint-Martin : Six naissances, trois mariages, six décès, dont deux d'étrangers à notre commune.

#### St-Matré

**Foire.** — La foire si réputée du 20 janvier, où se traitent tous les ans de très gros achats comme bétail, aura certainement cette année son importance habituelle.

Les restaurateurs prennent leur disposition pour servir les menus déjà réputés à leur clientèle habituelle.

#### Saux

**Démographie.** — Pendant l'année 1926, il a été inscrit à l'état civil de notre commune : Sept naissances, deux mariages, quatre décès.

#### Prayssac

**Sports.** — Lire à la chronique « Sports » l'article relatif au « Stade Prayssacois ».

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Paupvre vieillard.** — Un vieillard de 80 ans parcourait, vers trois heures de l'après-midi, par une pluie battante, la route de Ceint-d'Eau. Il a

été recueilli par M. Austruy, propriétaire à Ceint-d'Eau qui lui a donné asile pour la nuit, et a prévenu aussitôt M. le maire de Figeac qui le fit admettre d'urgence à l'hôpital de notre ville. Là, on apprit que le pauvre vieillard se nommait Jean Blanc, et qu'il est originaire de Vernelle-Haut (Aveyron) où il habite chez son père. Questionné, il n'a pu expliquer pourquoi il était parti de son domicile.

**Nos hommages.** — Samedi matin, jour de foire, M. Lacout, receveur d'octroi au bureau des Carmes, a trouvé aux abords du guichet, un porte-feuille assez bien garni, qui avait été oublié à par mégarde. Il s'est empressé de faire des démarches qui ont abouti à connaître le propriétaire M. Cayrol, marchand de volailles à Fourmagnac.

M. Lacroix, menuisier à Issepts, a également trouvé, sur la voie publique, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent. Il s'est empressé de le déposer au bureau des brigades de la gendarmerie où le propriétaire pourra le retirer.

**Nos félicitations.**

**Foire du 15 janvier.** — Très importante malgré le mauvais temps. De nombreux bestiaux avaient été amenés sur le Champ de Foire et de nombreuses transactions ont été opérées à des cours légèrement en baisse sur ceux de la foire précédente. Voici les cours pratiqués :

Blé, 140 à 150 fr.; Avoine, 55 fr.; Maïs, 125 fr.; Haricots, 190 à 200 fr.; Pommes de terre, 55 à 60 fr., le tout l'hectolitre; Œufs, 9 fr. la douzaine; Beurre, 15 à 16 fr.; Poules, 10 à 11 fr.; Poulets, 10 à 11 fr.; Lapins, 5,50 à 6 fr.; Canards, 8 fr. 50; Oies, 8 fr. 50, le tout le kilo.

Mouton, 600 fr.; Porc, de 340 à 420 selon qualité, le tout les 100 kilos.

### Corn

**Démographie.** — La mairie a enregistré en 1926 : 7 naissances, 5 décès, 2 mariages et 3 publications.

**Liste électorale.** — Le tableau rectificatif dressé par la commission de révision comprend six radiations et neuf additions.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

**Concert de l'Union musicale.** — Samedi dernier, 15 courant, « l'Union musicale Gourdonnaise » offrait à ses membres honoraires un brillant concert, à 8 h. 1/2 du soir, dans la belle salle du Cinéma.

Le public était aussi nombreux que choisi.

La soirée fut délicieuse, malgré qu'il manquât deux artistes qui furent empêchés au dernier moment.

« La Renaissance de Brive » mérite des félicitations. Elle intéressa et récréa à la fois l'auditoire. L'Union musicale joua ses meilleurs morceaux. L'ARlésienne fut particulièrement remarquée et applaudie.

On ne se sépara qu'à minuit et demi passé.

Nos remerciements et nos félicitations à l'Union musicale pour sa belle soirée.

« Souvenir Français » (Comité de Gourdon). — La réunion annuelle du « Souvenir Français » a eu lieu dimanche 16 janvier à 14 heures, à la Mairie pour le compte rendu de l'exercice 1926, dont voici les résultats :

En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1926 ..... 530 90  
Cotisations ..... 548  
Rachat de cotisations ..... 100  
Recette du tronc ..... 168 40  
Subvention de l'Etat ..... 90

Total ..... 1.437 30  
Dépenses ..... 472 75

Reste ..... 964 55  
Envoyé au Siège social ..... 374

Reste en caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1927 ..... 590 55

Feuilleton du « Journal du Lot » 28

## La Chatelaine de Shenstone

PAR FLORENCE BARCLAY

### CHAPITRE XVII

« ASSURÉMENT VOUS SAVIEZ »

Elle alla droit vers le portrait de lord Ingleby et le regarda. La finesse du visage contemplatif semblait accentuée par la lumière tamisée. Lady Ingleby repassa dans sa mémoire la courtoisie invariable de celui qui n'était plus sa cordialité et sa justice envers tous, riches ou pauvres également. Elle se demanda si elle avait été infidèle en oubliant combien il avait été bon.

Mais néanmoins son cœur mourait en elle ; l'homme, qui à pas pressés, avait traversé la pelouse pour la fuir, tenait ce cœur dans le creux de sa main.

La méditation de la chatelaine de Shenstone fut interrompue par le bruit d'un attelage s'arrêtant devant le portique : des voix d'hommes retentirent dans le hall. Des pas se rapprochèrent, puis la voix animée de Billy demanda : « Pouvons-nous entrer ? » et l'organe plus profond de Ronnie ajouta : « Si nous ne vous dérangons pas ? » et une seconde plus

tard, lady Ingleby serrait une main de chacun d'eux.

— Ah ! chers boys, dit-elle, je n'ai jamais été plus contente de vous voir. Asseyez-vous, ou êtes-vous venus faire une partie de tennis ?

— Nous sommes venus vous voir, chère reine, dit Billy. Nous nous trouvons en visite à Overdene. La duchesse a reçu votre lettre, et nous a annoncé la grande nouvelle, nous apprenant en même temps que vous deviez être revenue depuis hier. Alors nous voici pour... pour... « Pour vous féliciter » conclut bravement et cordialement Ronnie.

— Merci, merci dit Myra, leur souriant. Mais sa voix douce tremblait un peu ; ses premières félicitations sous cette forme, étaient presque audessus de ses forces. Alors avec sa simplicité et sa franchise naturelles, elle révéla à ces fidèles amis la vérité !

— Il y a une heure, vous m'avez trouvée radieuse, il n'y avait pas sur terre une femme plus radieuse que moi. Vous savez sans doute que je l'ai connu, et que nous nous sommes fiancés, pendant que je faisais ma « cure de repos » qui consistait principalement à être Mrs O'Mara au lieu de moi-même. Tout à l'heure seulement il a appris que j'étais lady Ingleby, et, chers boys, croiriez-vous que le choc a été trop fort pour lui. Il y a en lui du cow-boy. Il a beaucoup vécu à l'étranger, mené une vie aventureuse. En dernier lieu il a pris part à votre affreuse petite guer-

re, qu'il n'appelle qu'un *gâchis de frontière*, à Targai, il a contracté les fièvres. Vous avez dû le connaître... Il éprouve une répugnance excentrique pour les titres et les grands propriétés, et a pris sérieusement ombrage des miens. Il est parti pour envisager la situation, m'a-t-il déclaré. De sorte, qu'au lieu de me trouver gaie, vous me trouvez triste.

Les deux jeunes hommes échangèrent des regards significatifs, semblant se renvoyer l'un à l'autre une initiative ; lady Ingleby s'aperçut de cette communication muette.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

— Chère reine, dit Billy dissimulant mal son agitation. Pouvons-nous apprendre le nom du cow-boy ?

— Jim Airth, répondit lady Ingleby, ses joues pâles soudain empourprées.

— En ce cas, c'est lui le personnage que nous avons vu se diriger vers la gare comme si toutes les Furies le poursuivaient, ne regardant ni à droite ni à gauche, ni même devant lui, car notre dog-cart a dû rapidement se garer, aussi il n'a pas reconnu deux vieux camarades et n'a pas entendu leur appel. Mais, chère lady, il ne fuyait certainement, ni votre titre, ni vos possessions, étant donné que son propre titre est parmi les plus anciens d'Écosse, et que des milles et des milles de landes, de lacs et de forêts lui appartiennent. Sûrement vous saviez que le « fellow » qui s'appelle Jim Airth dans

son « ranch » du Far-West, et s'en sert comme nom de plume, est, dans son pays : James, comte d'Airth et Monteith, et quelques autres noms que j'ai oubliés, le plus beau titre d'Écosse !

### CHAPITRE XVIII

CE QU'IL AVAIT À DIRE

Elle avait envoyé les deux jeunes gens faire un match de tennis, leur promettant de les rejoindre dans une demi-heure, puis laissée seule, elle s'était hâtée vers l'ombre des hêtres. Arrivée là, elle se laissa tomber sur la chaise où Jim Airth était resté immobile, et de ses mains tremblantes se couvrit le visage.

— O Jim ! dit-elle en sanglotant tout bas, mon bien-aimé, comme je vous ai méconnu, vous attribuant des pensées dont votre grand cœur comprendrait à peine la signification. O mon amour, pardonnez-moi ! Mais venez éclairer la nuit qui m'environne, et me dire en quoi j'ai péché. Qu'y a-t-il entre nous ? Si vous m'abandonnez, je meurs !

Myra était maintenant persuadée que la faute inexplicable devait être sienne, et souffrait moins que lorsqu'elle l'avait attribuée à Jim Airth. En même temps elle ne comprenait pas, car, si le comte d'Airth et de Monteith avait le droit de s'inscrire comme « Jim Airth » sur le registre des voyageurs de l'auberge de la

Tête de Sarrasin, pourquoi lady Ingleby de Shenstone ne pouvait-elle, sans se rendre coupable d'une offense impardonnable, prendre un nom également simple ?

Plus Myra réfléchissait, tournant dans un même cercle, plus elle se sentait étouffée et perplexe.

Enfin elle rentra, et essaya d'effacer la trace de ses larmes. Il ne fallait pas que sa douleur la rendît égoïste. Ronald et Billy souhaitaient sûrement leur thé, et l'attendaient.

De leur côté, les deux camarades, leurs raquettes sous le bras, s'étaient dirigés vers la belle pelouse de tennis, tenu pour la meilleure de tout le voisinage. Là avait eu lieu plus d'un tournoi, en présence d'une assemblée brillante, assise à l'ombre des marronniers, qui entouraient le « court ».

Mais aujourd'hui tout y semblait abandonné et morne, les jeunes gens jouèrent un « set » en silence, puis, chacun de son côté, se rapprochèrent du filet, se tenant tout proches l'un de l'autre.

Il faut le lui dire, déclara Ronald en examinant sa raquette.

— Je suppose que nous le devons, reprit Billy. Nous ne pouvons pas lui permettre de l'épouser.

— Comment osez-vous penser qu'il songe à l'épouser ! Il reviendra demain, et lui dira la vérité lui-même. Mais nous devons prendre les devants pour épargner à lady Ingleby cette

entrevue, il vaut mieux qu'elle ne le revoie pas.

— Dites donc, Ronald, avez-vous remarqué comme elle est devenue rose en nous disant son nom, et malgré l'émotion d'aujourd'hui, elle est rajeunie d'une demi-douzaine d'années.

— Oh ! ça, c'est la cure de repos, répliqua Ronnie, mais sans beaucoup de conviction. Les cures de repos ont toujours cet effet, c'est pourquoi elles sont pratiquées par les femmes. Avez-vous jamais entendu parler d'un homme faisant une cure de repos ?

— Eh ! mais j'ai entendu parler de vous à Overdene, dit Billy, non sans malice.

— Vous n'imaginez pas qu'être chez la duchesse constitue une cure de repos ? Si Sa Grâce entend de vous soigner, je vous prie de croire qu'on ne peut s'endormir.

— Enfin la question n'est pas là. Qui de nous deux parlera ?

— Vous, répondit Ronnie avec décision, elle vous aime maternellement, et prendra la chose de vous plus facilement. Moi... plus tard, je pourrai essayer de lui apporter ma sympathie d'homme.

— Je ne suis pas le gamin que vous avez l'air d'insinuer, répondit Billy avec indignation. Mais je vous dirai ceci : Si je croyais que ce fut pour son bonheur, je lui déclarerais que c'est moi l'auteur de l'accident, et puis j'irais trouver Airth et l'avertirais de ma confession. (A suivre)

### Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 3 Janv.	Cours du 15 Janv.
<b>Fonds d'Etat</b>		
3 0/0	52 20	52 85
3 0/0 amortissable	64 50	65 50
5 0/0	79 80	83
5 0/0	62	63
4 0/0 1917	51 50	51 87
4 0/0 1918	50 50	51 10
5 0/0 1920	80	81 45
5 0/0 1922	70 90	72 10
4 0/0 1925	81 80	81 60
B. du Tr. 5 0/0 1922	506	510
B. du Tr. 6 0/0 1923	480	483 10
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	470	476
B. du Tr. 5 0/0 1924	487	495
Caisse autonome	500 54	500 75
<b>Crédit National</b>		
5 0/0 1919	346	357
Obli. 5 0/0 1920	362	372
— 6 0/0 1921	426	440
Bons décenn. 6 0/0 1922	475	469
— décenn. 6 0/0 nov. 1920	480	478 50
— 6 0/0 janv. 1923	495	483
— juin 1923	400	415
— janv. 1924	400	410
<b>Crédit Foncier</b>		
Communales 1879	425	430
— 1880	440	448
— 1891	195	200
— 1892	226	225
— 1899	210	213 50
— 1906	229	228
— 1912	120	120
— 1920 lib.	310	314
— 1921 lib.	364	360
— 1922 lib.	325	320
— 1923	330	326
Foncières 1879 3 0/0	450	451
— 1883 3 0/0	211	210
— 1886 2,80 0/0	214	215
— 1895 2,80 0/0	230	234 75
— 1903 3 0/0	248	248
— 1909 3 0/0	123	123
— 1913 1 1/2 0/0	235	236
— 1918 4 0/0	341	349
— 1917 5 1/2 0/0 lib.	190	191
<b>Ville de Paris</b>		
1865 4 0/0	750	750
1871 3 0/0	320	323
1876 4 0/0	370	381
1876	172	173
1892 2 1/2 0/0	170	171 25
1894-1896	208	209
1898 3 0/0	202	202
1899 3 0/0	205	212
1904 2 1/2 0/0	205	212
1905 2 3/4 0/0	341	350
1910 2 3/4 0/0	170	177
1910 3 0/0	175	185
1912 3 0/0	176	184 50
1919 lib.	283	285
1921 lib.	422	435
Décennal 1922	1	1

### Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur ès lettres

#### La Cathédrale de Cahors

et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

#### Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Viennent de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

#### Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M<sup>lle</sup> Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Viennent de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

#### Gracieuse au bérêt bleu....

Roman Busque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS

En vente : A CAHORS  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

#### LES ANNALES

Un article de René Bizet : Le Cinéma et les mœurs ; une page de Francis Carco : De Montmartre au Quartier Latin ; une autre de Georges Huisman sur la Chapelle Expia-loire ; des recettes culinaires de Paul Reboux et au sommaire les signaux de Henry Bidou, André Lang, G. de Pawlowski, Emile Henriot, Louis Léon-Martin, Hugues Delorme, Gérard Bauer, etc., voilà ce qu'on trouvera dans le numéro des *Annales* de cette semaine, vendu partout 1 fr.

## LA MODE PRATIQUE

rend la vie moins chère

en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc.

Grâce à la Mode Pratique vous travaillerez sans rien gâcher, vous économiserez du temps et de l'argent.

Abonnement : Us. 52 N° 1. France, 80 fr. HACHETTE

### LA RÉPUTATION

des Publications François Todeaco n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Todeaco, LA FEMME CHEZ ELLE est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente.

Éminemment intéressante au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la vie, elle est par là-même une lecture de choix pour la Femme qui veut encore davantage de charme et d'élégance dans sa tenue que la Femme qui veut avoir sous le toit familial.

« LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux Publications François Todeaco, 39, Boulevard Raspail à Paris.

### CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

Hiver 1926-1927

Comment se rendre au Maroc

Il est appelé qu'en utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1° Par Bordeaux-Casablanca. — Départ de Bordeaux trois fois par mois, Traversée en 3 jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et de diverses gares du Réseau d'Orléans.

2° Par Gibraltar-Casablanca. — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Gibraltar, Service hebdomadaire (tous les mardis) de Gibraltar à Casablanca, 15 heures de mer environ.

3° Par Algésiras-Tanger. — Billets directs et enregistrement direct des

### AFFICHES ILLUSTRÉES

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans rappelle au Public qu'elle continue à mettre en vente à son Service de Publicité, 1, Place Valhubert, Paris (XIII<sup>e</sup>), sa collection d'affiches illustrées.

Cette collection, d'un caractère très artistique, représente les Grands Châteaux de la Loire, des Sites de la Côte Sud de Bretagne et des Paysages de l'Auvergne, du Centre de la France et des Pyrénées.

Le prix de ces affiches est fixé à 5 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 25 par affiche en sus). Toutefois, des réductions de 0 fr. 25 et de 0 fr. 50 par exemplaire seront consenties aux acheteurs qui demanderont les affiches par groupe de 3 ou de 6 à la fois.

Le prix sera ainsi :  
3, 4 ou 5 affiches, 4 fr. 75 l'exemplaire.  
6 affiches et plus 4 fr. 50 l'exemplaire.

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, les affiches seront cédées au prix exceptionnel de 3 fr. 50 l'exemplaire quel que soit le nombre commandé.

Imp. COUSLIANT (personnel illustré)  
Le co-grant : L. PARAZINES.

## LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodolanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien Docteur des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine à la Faculté de Paris

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit le PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état natasent.

Le PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'ANÉMIE et les FAIBLES OUVRIERS.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

### CONFISERIE PRUVOST

(LILLE)

recherche REPRÉSENTANTS pour le LOT.  
Ecrire, références, 5, rue d'Athènes, PARIS

## SERVICE D'HIVER 1926-27

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 8	17 12	19 20	TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 9	13 40	CAHORS... d.	6 22	15 6	18 35
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 20	17 12	20 21	MONTAUBAN. d.	6 14	9 43	11	16 40	Pradines... d.	6 29	15 14	18 43
LIMOGES (arrivée)	5 46	16 40	23 18	2 21	Causade... d.	6 53	10 24	16	20 33	Mercuès... d.	6 38	15 24	18 52
LIMOGES (départ)	4 30	16 48	23 18	2 29	Labenne... d.	7 30	11 6	17 18	21 11	Donelle (Arrêt)	6 42	15 28	18 56
BRIVE... (arrivée)	7 22	18 30	0 54	4 15	Cieuras... d.	7 38	11 15	17 26	21 36	Parnac... d.	6 49	15 38	19 5
BRIVE... (départ)	7 41	19 18	1 58	4 24	Sept-Ponts... d.	7 49	11 27	17 37	21 41	Luzech... d.	6 55	15 45	19 13
Gignac-Cressensac.	8 16	19 57	—	5 30	CAHORS... (départ)	7 57	11 35	17 45	21 41	Castelfranc... d.	7 8	16	19 26
SOULLAC	8 40	20 38	—	6 6	Pradines... d.	8 22	12 42	18 2	22 22	Prayssac (Arrêt)	7 11	16 4	19 29
CAZOULES	8 48	20 38	—	6 6	Espère... d.	8 29	12 49	18 2	22 22	Puy-l'Evêque... d.	7 20	16 13	19 38
La Chap.-d-Mareuil	8 54	21 33	—	6 6	St-Denis-Catus... d.	8 37	12 58	18 10	22 22	Duravel... d.	7 27	16 21	19 46
Lamothe-Fénelon	9 4	21 33	—	6 6	Thédirac-Peyril... d.	8 51	13 13	18 23	22 22	Soturac-Touzac... d.	7 35	16 29	19 54
Nozac	9 14	24 78	—	6 6	Dégagnac... d.	9 15	13 36	18 45	22 22	Fumel... d.	7 46	16 42	20 6
GOURDON	9 29	24 18	—	6 6	Saint-Clair... d.	9 24	13 45	18 54	22 22	LIBOS... d.	7 51	16 48	20 11
Saint-Clair	9 38	24 18	—	6 6	GOURDON (1)... d.	9 42	14 3	19 9	22 22				
Dégagnac	9 49	24 18	—	6 6	Nozac... d.	9 50	14 12	19 17	22 22				
Thédirac-Peyrilles	10 15	22 10	—	6 6	Lamothe-Fénel... d.	10 14	14 21	19 26	22 22				
Saint-Denis-Catus	10 11	22 10	—	6 6	La Chap.-de-Mar... d.	10 7	14 29	19 33	22 22				
Espère	10 20	23 19	—	6 6	CAZOULES... d.	10 13	14 35	19 39	22 22				
Pradines	10 27	23 38	—	6 6	SOULLAC... d.	10 30	14 50	19 51	22 22				
CAHORS (arrivée)	10 39	24 19	—	6 6	Gignac-Cressens... d.	10 57	15 20	20 21	22 22				
CAHORS (départ)	11 51	25 31	—	6 6	BRIVE... (a. d.)	11 25	15 50	20 49	23 31				
Sept-Ponts	12 17	25 31	—	6 6	PARIS... (A.) arr.	13 54	—	23 40	25 59				
Cieuras	12 15	25 31	—	6 6	PARIS... (O.) arr.	21 55	—	8 42	9 19				
Labenne	12 23	25 31	—	6 6		22 7	—	8 54	9 19				
Causade	13 19	25 31	—	6 6				8 54	9 19				
MONTAUBAN arr.	13 35	25 31	—	6 6				8 54	9 19				
TOULOUSE... arr.	16 40	25 31	—	6 6				8 54	9 19				